

# AIDE-MÉMOIRE ENTRAÎNEURS

## BADMINTON

Dernière mise à jour : 4 octobre 2023

### Entité école

Le principe d'entité-école défini que tout élève-athlète ne peut représenter une école autre que l'école qu'il fréquente.

### Catégorie d'âge

Benjamine : du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2011

Cadette : du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 30 septembre 2009

Juvenile : du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 septembre 2007

### Règle de participation

Un athlète doit être inscrit dans une seule équipe par discipline dans S1. Celle-ci sera définie comme équipe d'appartenance. Le nombre de tournois<sup>1</sup>/parties<sup>2</sup> autorisées, incluant les championnats régionaux (CRS), dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur est définie selon le tableau ci-bas. Lorsque l'athlète dépasse le nombre de parties/tournois autorisées dans une même équipe de catégorie/division/niveau supérieur, l'athlète perd son admissibilité dans son équipe d'appartenance.

Nombre de tournois <sup>1</sup> /parties <sup>2</sup> total dans la ligue d'appartenance	Nombre de tournois <sup>1</sup> /parties <sup>2</sup> autorisés dans une équipe de catégorie/division supérieure (incluant les CRS)
4	1
5 à 6	2

1 Tournois : Volleyball et badminton seulement

2 Parties : Tous les autres sports

**Note** Un athlète ne peut évoluer dans deux équipes de même niveau de la même catégorie (EX : une athlète BFD4 ne peut pas jouer en BMD4. Même niveau : D4, Même catégorie : benjamin)

### Annulation pour mauvaise température:

Lorsqu'une école décide de ne pas participer à un tournoi en raison de la mauvaise température ou qu'elle ne peut se rendre à un tournoi en raison d'un empêchement majeur (bris d'autobus, etc.), les statistiques individuelles seront calculées en fonction du ratio suivant : statistiques individuelles / nombre de tournoi.

### Inscription:

Avant chaque tournoi, inscrire les athlètes dans S1 tout en respectant la date limite.

**Note** : La date limite pour s'inscrire à un tournoi correspond toujours au jeudi 12h selon la date mentionnée dans la section « Dates importantes ».

## Dates importantes :

### SECTION ESTRIE

DATE DU TOURNOI	ENDROIT	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
28-oct	SIMPLE / La Frontalière + Col. Rivier (si nécessaire)	19 octobre à 12h
25-nov	DOUBLE / Séminaire de Sherbrooke + Du Phare	16 novembre à 12h
10-déc	*Jeux du Québec Estrie Du Triolet	30 novembre à 12h
20-janv	SIMPLE / Séminaire de Sherbrooke + Du Phare	11 janvier à 12h
17-févr	DOUBLE / Clarétain + La Samare	8 février à 12h
17-mars	SIMPLE / Du Triolet + Séminaire de Sherbrooke	29 février à 12h
14-avr	Finale régionale Du Triolet	4 avril à 12h

### SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

DATE DU TOURNOI	ENDROIT	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
04-nov	SIMPLE / Marie-Rivier	26 octobre à 12h
25-nov	DOUBLE / Séminaire de Sherbrooke + Du Phare	16 novembre à 12h
à venir	*Jeux du Québec Centre	
13-janv	SIMPLE / La Samare	21 décembre à 12h
17-févr	DOUBLE / Clarétain + La Samare	8 février à 12h
17-mars	SIMPLE / Du Triolet + Séminaire de Sherbrooke	29 février à 12h
14-avr	Finale régionale Du Triolet	4 avril à 12h

\* Les Jeux du Québec ne sont pas sous la supervision du RSEQ Cantons-de-l'Est

### Admissibilité au championnat régional scolaire (CRS)

Pour être admissible au CRS, tout élève-athlète devra être enregistré sur S1 dans la discipline avant la date suivante : 21 février 2024

### Championnat provincial

26-27-28 avril 2024

### Date de la rencontre d'évaluation

24 avril 2024 pas avant 15h30 à Sherbrooke